



Bulletin Officiel

N° 4036 Jeudi 02 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE

TELECOMMUNICATIONS - SO.T.E.TEL -

2

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE

LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

3-5

CLOTURES DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE «STB 2011»

6

EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATTIJARI LEASING 2011»

6

COURBE DES TAUX

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- SICAV AVENIR
- SICAV ENTREPRISE
- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications -SO.T.E.TEL-

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La SOTETEL, intégrateur de solutions de Télécommunications annonce l'obtention récente de la certification « Silver Certified Partner » de Cisco.

Durant les dernières années, la SOTETEL s'est engagée dans un programme de transformation de grande envergure visant notamment à se repositionner en tant qu'intégrateur incontournable sur le marché national et international moyennant des partenariats stratégiques avec les leaders mondiaux en technologies des télécommunications.

A ce sujet, la SOTETEL a entrepris un certain nombre d'actions autour de la technologie « Cisco » dans le but d'améliorer les principaux aspects commerciaux dont :

- L'accélération du plan de formation pour acquérir les pré-requis nécessaires à la certification, à savoir deux experts CCIE et l'obtention des spécialisations requises.
- La mise en œuvre d'une maquette de démonstration bénéficiant des dernières technologies autour des solutions Cisco.
- L'optimisation des processus à toutes les étapes : conception, implémentation, suivi, assistance, écoute client et support technique.
- La démonstration de la qualité de son Centre de Service : Help Desk (disponible 24h/24 et 7j/7) à travers l'utilisation d'un CRM performant.
- Le lancement des enquêtes de satisfaction client.
- Le développement des activités commerciales et mise en œuvre de nouveaux projets autour des solutions Cisco.

Ce partenariat stratégique avec Cisco :

- Atteste de la capacité de la SOTETEL à consolider davantage son statut d'intégrateur incontournable dans le domaine des nouvelles technologies d'information et de communication.
- Témoigne des niveaux de compétence et de la haute qualification des ingénieurs de la SOTETEL et de leur capacité à maîtriser l'évolution des technologies d'information et de communication.
- Permet à la SOTETEL d'obtenir une meilleure reconnaissance auprès de ses clients quant à sa capacité à mener des projets complexes et innovants. Désormais, la SOTETEL bénéficie également d'un soutien plus fort de la part du constructeur notamment en matière de remises commerciales (discount), ce qui lui confère un meilleur positionnement concurrentiel.
- Accorde à la SOTETEL le privilège de faire bénéficier sa clientèle d'un éventail de nouveaux produits et de nouvelles solutions basés sur les dernières technologies de l'information et des communications tels que la communication unifiée, le routage, le switching et les réseaux de la nouvelle génération, etc.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

FUSION PAR ABSORPTION PAR « TUNISIE LEASING » DE SA FILIALE LA SOCIETE IMMOBILIERE MEDITERRANEENNE DE TUNISIE « SIMT »

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF :

Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Les indicateurs d'activité de « Tunisie Leasing » relatifs au 4^{ème} trimestre 2011 viendront compléter les informations contenues dans le prospectus, au plus tard le 20 janvier 2012.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Tunisie Leasing

Siège social : Centre Urbain Nord, Av Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène-

1.Aspect économique de la fusion

L'opération envisagée consiste en un regroupement par Tunisie Leasing de l'une de ses filiales. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par Tunisie Leasing de sa filiale, la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) qu'elle détient à 100% ; fusion dite simplifiée.

2. Dates d'approbation de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause :

Les conseils d'administration de « Tunisie Leasing » et de la « SIMT » réunis le 19 avril 2011 ont donné leur accord de principe à l'effet de procéder à une fusion par voie d'absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing ».

3. Date prévisionnelle de la réunion des assemblées générales des sociétés fusionnantes pour approuver le projet de fusion :

Le 22 mars 2012.

4. Motifs et buts de l'opération :

L'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée pour se conformer aux dispositions légales. En effet, et aux termes des articles 21 et 22 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, un établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise autre que celle exerçant dans le domaine des services financiers.

Pour se conformer aux dispositions précitées, l'opération de fusion absorption de la « SIMT » par « Tunisie Leasing » a été envisagée et ce, pour permettre au groupe de conserver le patrimoine immobilier de la filiale.

Par ailleurs, et aux termes de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, « Tunisie Factoring » ne peut posséder d'actions de « Tunisie Leasing », dans la mesure où cette dernière détient plus que 10% de son capital. De ce fait, il a été décidé de racheter de « Tunisie Factoring » le reliquat des actions formant le capital de la « SIMT » afin d'alléger les procédures de réalisation de la fusion.

Le conseil d'administration de « Tunisie Leasing » tenu le 19 avril 2011 a approuvé la décision de rachat du reliquat des actions composant le capital de la « SIMT » et a donné son accord de principe pour la fusion par absorption de la société immobilière.

Le rachat du reliquat du capital des actions composant le capital de la « SIMT » a eu lieu le 26 mai 2011 faisant de « Tunisie Leasing » l'unique actionnaire de la « SIMT ».

- Suite -

5. Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion.

Tous les éléments d'actif et de passif recensés et évalués à la date du 31 décembre 2010 de la « SIMT », seront apportés par elle au titre de la fusion. En revanche, toutes les opérations actives et passives effectuées par la « SIMT » depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société « Tunisie Leasing ».

A cet effet, tous les comptes comptables du dernier exercice de la « SIMT », société absorbée, afférente à la période courue depuis le 1er janvier 2011 et jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront remis à la société « Tunisie Leasing », société absorbante.

6. Evaluation des sociétés fusionnantes :

L'évaluation de la société « SIMT » a été effectuée par la société « DELTA CONSULT », société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie représentée par Monsieur Karim DEROUICHE.

L'évaluation de « Tunisie Leasing » retenue dans le projet de fusion a été faite sur la base des cours boursiers de l'action « Tunisie Leasing ».

6.1. Evaluation de la société absorbante « Tunisie Leasing »

« Tunisie Leasing » étant cotée en bourse, l'évaluation de la société a été faite sur la base du cours moyen du mois de décembre 2010, soit 34,724 DT et correspondant à une valeur d'actif net de 243.068.000 DT.

6.2. Evaluation de la société absorbée « SIMT »

L'évaluation de la « SIMT » a été effectuée par « DELTA CONSULT », société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010.

6.2.1. Méthodes d'évaluation retenues

L'évaluation de la « SIMT » a été réalisée selon deux différentes méthodes :

- Méthode de l'actif net comptable corrigé
- Méthode des Discounted Cash Flows (DCF) (donnée à titre indicatif)

6.2.2. Synthèse et valeur retenue

Les méthodes d'évaluation utilisées ont abouti aux résultats suivants :

Méthode	Valeur de l'action
Actif net comptable corrigé	129,780 DT
Actualisation des cash flow nets (à titre indicatif)	56,253 DT

Le prix retenu de l'action « SIMT » est de 129,780 DT.

7. Parité d'échange ¹ :

Le rapport d'échange des titres est fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la SIMT. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de « Tunisie Leasing » (estimée à 34,724 DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « Tunisie Leasing ».

8. Conséquences de la fusion absorption pour la société absorbante et ses actionnaires :

L'opération de fusion engendrera une « prime de fusion »² qui sera comptabilisée dans les capitaux propres de « Tunisie Leasing ».

L'apport net de la « SIMT » à « Tunisie Leasing » s'élevant à la somme de 5.320.975 DT et le montant de la participation de « Tunisie Leasing » au capital de la « SIMT » étant de 4.330.820 DT, la différence entre ces deux sommes, soit 990.155 DT représente le montant prévu de la prime de fusion² qui sera inscrite au bilan de « Tunisie Leasing » dans un compte "prime de fusion" au niveau des fonds propres.

- Suite -

	Nombre de titres	Capital social (en DT)	Boni de fusion ³ (en DT)
Situation de départ	7 000 000	35 000 000	-
Conséquences du nombre total de titres créés	-	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	-	-	990 155
Situation après l'opération	7 000 000	35 000 000	990 155

¹ Il convient de signaler les 2 remarques suivantes quant à la parité d'échange :

- a- La parité d'échange telle que déterminée au niveau du projet de fusion (374 actions « Tunisie Leasing » pour 100 actions « SIMT ») sur la base des valeurs retenues des actions « Tunisie Leasing » (34,724 DT l'action) et « SIMT » (129,780 DT l'action), donne lieu à un écart global de 3.798,160 DT entre la valeur globale des actions « SIMT » ($5.320.980 \text{ DT} = 129,780 \text{ DT} * 41.000 \text{ actions}$) et celle des actions « Tunisie Leasing » correspondantes ($5.324.578,160 \text{ DT} = 34,724 \text{ DT} * (374/100) * 41.000 \text{ actions}$).
- b- La société « SIMT » étant détenue à 100% par « Tunisie Leasing », la fusion envisagée ne donne lieu à aucune émission d'actions nouvelles et il n'en résulte, par conséquent, aucun échange de titres. La parité d'échange mentionnée ci-dessus est par conséquent présentée dans le présent avis ainsi que dans le prospectus de fusion simplement à titre indicatif telle qu'elle figure au niveau du projet de fusion.

² « Tunisie Leasing » a retenu la comptabilisation des apports de la « SIMT » à leurs justes valeurs, ce qui s'est traduit par la constatation d'un boni de fusion de 990.155 DT. Ceci aurait été différent si les apports avaient été comptabilisés à leurs valeurs comptables.

Le prospectus relatif à la présente opération visé par le CMF sous le **n°12-765** du **19 janvier 2012** sera mis à la disposition du public et des actionnaires, sans frais, auprès de Tunisie Leasing, Centre Urbain Nord avenue Hedi Karray -1082 Tunis Mahrajène-, l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène- et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « STB 2011 » de D. 70 000 000, ouvertes au public le 29 décembre 2011, ont été clôturées le 05 janvier 2012.

2012 - AS - 67

— *** —

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2011 »

ATTIJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATTIJARI LEASING 2011 » de D.30 000 000, ouvertes au public le 27 décembre 2011, ont été clôturées le 13 janvier 2012.

2012 - AS - 68

AVIS

COURBE DES TAUX DU 02 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,340%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,427%	1 002,602
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,492%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,644%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,834%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012	4,100%		
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,112%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		4,127%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		4,142%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		4,154%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,173%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,188%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,200%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,273%	1 007,579
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,561%	1 024,216
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,809%	1 054,580
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,925%	1 074,034
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,214%	1 048,554
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,543%		982,018
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,623%	986,402
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,736%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,881%	1 038,883
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,123%		966,134
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,131%	964,213
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,196%	1 051,687
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		953,886

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,803	139,813		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,272	12,273		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,257	1,258		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,960	33,963		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,382	46,385		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	162,002	162,012		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	560,896	560,962		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	133,274	133,681		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,125	126,289		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,017	116,122		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	113,992	114,099		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	93,847	94,070		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,462	150,164		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,111	99,289		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,149	103,226		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 291,322	1 294,050		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 234,339	2 246,153		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,109	107,538		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	110,023	109,983		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,290	121,481		
21	FCP FINA 60	FINA CORP	28/03/08	1 186,909	1 188,714	1 188,260		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	125,753	126,392		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	14,893	14,975		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 829,887	5 835,902		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 670,981	6 678,279		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,216	2,217		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,850	1,847		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,137	1,132		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	107,985	107,994
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,759	104,767
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,638	105,645
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,433	103,443
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,710	103,716
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,502	107,506
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,106	104,116
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,218	104,224
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,417	104,425
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,847	105,855
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,860	102,870
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,524	104,535
41	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,181	104,190
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,928	106,926
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,161	106,169
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,059	103,067
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,046	103,054
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,546	104,555
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,728	102,733
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,584	103,594

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,021	104,031
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,861	102,865
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,539	104,545
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,929	104,937
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,292	102,296
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,541	10,542
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	103,928	103,938
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	102,978	102,987
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,809	101,892
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,719	74,734
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	147,936	148,502
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 462,977	1 469,674
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,803	113,739
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,201	115,235
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	90,550	90,787
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,418	16,417
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	274,899	275,348
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,741	45,870
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 373,314	2 381,439
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,090	80,148
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,319	58,342
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,430	101,471
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	111,622	111,718
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	103,500	103,652
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,737	11,739
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,636	12,635
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,793	16,798
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,730	16,742
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,079	12,103
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,246	10,237
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,186	10,185
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,199	10,198
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	124,768	124,850
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,609	123,655
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,215	10,229
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,316	115,495
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,787	19,838
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	99,286	99,039
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	100,229	100,011
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,898	99,905
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,259	99,590
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	107,458	108,184
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,678	141,649
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,835	10,920
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	114,981	115,667
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,670	115,889
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	102,510	103,164
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,267	101,550
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	181,795	182,390
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,539	163,977
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,391	142,706
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 895,023	9 939,265
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	194,858	195,004
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,156	135,961
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 507,301	1 508,287
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	104,797	105,040
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	97,870	98,635
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	114,916	115,838
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 074,064	10 075,641

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV AVENIR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 31 Décembre 2011.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Décembre 2011, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

La « STB » détient 67,53 % du capital de la société « SICAV AVENIR » qui de son coté détient 800 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « STB MANAGER », gestionnaire de la société « SICAV AVENIR », une lettre en vue de régulariser sans délai la situation de la dite SICAV conformément aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales relatif aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors de l'observation citée ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2011.

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif Ben Zina

BILAN
arrêté au 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	968 956	1 024 878
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		559 083	529 042
b - Obligations et Valeurs assimilées		409 874	495 836
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		357 781	306 940
a - Placements monétaires	3-2	283 771	294 509
b - Disponibilités	3-9	74 010	12 431
AC 3 - Créances d'exploitation		348	348
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 327 086	1 332 166
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	4 204	4 216
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-
TOTAL PASSIF		4 204	4 216
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	1 293 162	1 298 491
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	29 720	29 459
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		16	13
b - Sommes distribuables de l'exercice		29 704	29 446
ACTIF NET		1 322 882	1 327 949
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 327 086	1 332 166

ETAT DE RESULTAT
arrêté 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-3	4 355	35 310	5 642	36 433
a - Dividendes		-	15 880	-	14 648
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 355	19 429	5 642	21 785
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	2 243	8 567	2 020	10 062
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 599	43 877	7 662	46 495
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 629	-14 041	-3 695	-15 120
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 970	29 836	3 967	31 375
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 970	29 836	3 967	31 375
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-144	-132	-	-1 928
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 826	29 704	3 967	29 446
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		144	132	-	1 928
* Variation des +/- values potentielles sur titres		12 684	-3 742	-60 875	9 006 17
* +/- values réalisées sur cession des titres		2 491	2 491	691	672
* Frais de négociation		-49	-78	-17	-229
RESULTAT NET DE LA PERIODE		18 095	28 507	-56 235	57 824

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté 31 Décembre 2011

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/10/2011 au 31/12/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	2 970	29 836	3 967	31 375
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	12 684	- 3 742	- 60 875	9 006
c - +/- values réalisées sur cession de titres	2 491	2 491	691	17 672
d - Frais de négociation de titres	- 49	- 78	- 17	- 229
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 29 443	-	- 32 227
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	58	2 431	-	502 529
* Capital	56	2 509	-	482 899
* Régularisation des sommes non distrib.	1	-91	-	13 950
* Régularisations des sommes distrib.	1	13	-	5 680
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	- 6 562	- 6 562	-	- 503 552
* Capital	- 6 301	- 6 301	-	- 484 181
* Régularisation des sommes non distrib.	- 116	- 116	-	- 11 662
* Régularisation des sommes distrib.	- 145	- 145	-	- 7 708
* Droits de sortie	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 590	- 5 068	- 56 235	24 574
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 311 292	1 327 949	1 384 184	1 303 375
b - En fin de période	1 322 882	1 322 882	1 327 949	1 327 949
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	22 815	22 771	22 771	22 794
b - En fin de période	22 703	22 703	22 771	22 771
VALEUR LIQUIDATIVE	58,269	58,269	58,317	58,317
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,38%	2,14%	-4,06%	4,47%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 31/12/2011***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 968 956 DT contre 1 024 878 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
<i>Coût d'acquisition</i>	<i>896 478</i>	<i>946 701</i>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	441 663	438 904
- Titres OPCVM	53 256	22 233
- Obligations et valeurs assimilées	401 559	485 564
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	<i>64 154</i>	<i>67 896</i>
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	64 304	67 740
- Titres OPCVM	-141	165
- Obligations et valeurs assimilées	-9	-9
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs</i>	<i>8 324</i>	<i>10 281</i>
Total	968 956	1 024 878

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 283 771 DT contre 294 509 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Bons de trésor à court terme	283 771	294 509
Total	283 771	294 509

3- 3 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 355 DT pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011 contre un montant de 5 642 DT du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent ainsi :

Libellé	4ème trimestre 2011	31/12/2011	4ème trimestre 2010	31/12/2010
- Revenus des actions	-	13 828	-	12 217
- Revenus des Titres OPCVM	-	2 053	-	2 431
- Revenus des Obligations	4 355	19 429	5 642	21 785
Total	4 355	35 310	5 642	36 433

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011, à 2 243 DT contre 2 020 DT du 01/10/2010 au 31/12/2010, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme.

Libellé	4ème Trimestre	31/12/2011	4ème Trimestre	31/12/2010
- Intérêts/ Compte de dépôt	-	221	-	-
- Intérêts/ Bons de trésor	2 243	8 346	2 020	10 062
Total	2 243	8 567	2 020	10 062

3-5 Note sur le capital**Capital au 30/09/2011**

- Montant	1 284 397
- Nombre de titres	22 815
- Nombre d'actionnaires	20

Souscriptions

- Montant	57
- Nombre de titres	1
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	-6 417
- Nombre de titres	-113
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	12 684
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	2 491
- Frais de négociation	- 49

Capital au 31/12/2011

- Montant	1 293 162
- Nombre de titres	22 703
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2011 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
Sommes distribuables de l'exercice	29 704	29 446
Sommes distribuables des exercices antérieurs	16	13
Total	29 720	29 459

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 4 204 DT contre 4 216 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Gestionnaire	1 123	1 135
- Dépositaire	3 081	3 081
Total	4 204	4 216

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2011 au 31/12/2011 à 3 629 DT contre 3 695 DT du 01/10/2010 au 31/12/2010, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ^{ème} Trimestre 2011	31/12/2011	4 ^{ème} Trimestre 2010	31/12/2010
- Rémunération du gestionnaire	3 332	12 861	3 398	13 941
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	3 629	14 041	3 695	15 120

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 74 010 DT contre 12 431 DT au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2011	31/12/2010
- Avoirs en banque	74 010	12 431
Total	74 010	12 431

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nre titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2011	%Actif
Actions & Valeurs assimilées				
		441 663	505 968	38,13%
ADWYA	5 646	18 939	39 759	3,00%
ARTES	1 000	10 355	9 602	0,72%
ASSAD	4 370	14 431	46 313	3,49%
ATL	1 000	5 000	5 486	0,41%
BH	300	7 980	5 402	0,41%
BIAT	150	10 575	11 167	0,84%
BNA	250	3 450	3 005	0,23%
BS	600	12 630	11 221	0,85%
BT	8 000	74 444	85 656	6,45%
BTEI ADP	550	16 895	16 406	1,24%
CAR CEMENT	6 744	12 573	27 333	2,06%
CIMENTS BIZERT	600	4 230	4 752	0,36%
ELECTRSTAR	808	8 777	3 078	0,23%
ENNAKL	2 474	24 212	23 721	1,79%
ESSOUKNA	4 300	22 625	34 998	2,64%
MODERN LEASING	464	3 944	4 282	0,32%
MONOPRIX	150	4 425	4 247	0,32%
POULINA GP H	1 562	8 605	12 766	0,96%
SALIM	324	5 537	9 719	0,73%
SFBT	239	2 658	3 110	0,23%
SIPHAT	1 400	35 594	19 698	1,48%
SITS	7 772	20 225	28 104	2,12%
SOTRAPIL	800	23 140	10 978	0,83%
SPDIT	1 000	6 050	6 704	0,51%
STB	800	16 616	8 002	0,60%
TL	118	1 532	3 403	0,26%
TPR	4 356	17 184	25 923	1,95%
TUNINVEST	600	6 304	5 968	0,45%
TUNIS RE	711	4 977	8 130	0,61%
TUNISAIR	10 368	30 030	17 501	1,32%
UIB	500	7 665	9 461	0,71%
POULINA DA 2/25	23	10	15	0,00%
SFBT DA	41	37	39	0,00%
TPR DA 5/37	30	15	21	0,00%
Obligations		401 559	409 874	30,89%
AIL 2009-1	500	30 000	31 329	2,36%
AMENBANK2009 B	500	43 330	43 767	3,30%
BH 2007	1 000	60 000	60 169	4,53%
BNA 2009 SUB	1 000	86 660	89 401	6,74%
BTE 2009	1 000	80 000	80 982	6,10%
HL F 2010/1	1 000	80 000	81 799	6,16%
OCA ATTIJARI2006	1 512	7 569	7 837	0,59%
UTL 2004	700	14 000	14 589	1,10%
OPCVM		53 256	53 115	4,00%
SICAV_EPARGNANT	518	53 256	53 115	4,00%
Bons de Trésor		279 259	283 771	21,38%
BTCT07/08/2012	60	57 868	58 489	4,41%
BTCT28/05/2012	230	221 390	225 281	16,98%
Total Général		1 175 737	1 252 727	94,40%

**SICAV ENTREPRISE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE ,qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 faisant ressortir un total de 44 985 133 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 335 523 DT et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 44 867 960 DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

**Le commissaire aux comptes :
Mourad FRADI
Tunis, le 28 janvier 2012**

SICAV ENTREPRISE

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

Montants exprimés en dinars tunisiens

	Note	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		34 351 497	32 316 907
Titres OPCVM		960 613	962 190
	3.1	35 312 110	33 279 097
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	4 978 582	7 079 866
Disponibilités	3.3	4 694 441	5 502 941
		9 673 023	12 582 807
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		44 985 133	45 861 904
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	112 945	108 609
Autres créditeurs divers		4 228	4 168
TOTAL PASSIF		117 173	112 777
Capital	3.5	43 464 239	44 221 845
Sommes distribuables		1 403 721	1 527 282
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 403 721	1 527 282
ACTIF NET		44 867 960	45 749 127
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 985 133	45 861 904

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>		380 162	1 572 026	378 473	1 540 060
Dividendes			33 859		35 599
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	379 569	1 537 014	377 668	1 502 848
Autres revenus		593	1 153	805	1 613
<u>Revenus des placements monétaires</u>	4.2	73 429	337 669	97 405	335 063
<i>Total des revenus des placements</i>		<i>453 591</i>	<i>1 909 695</i>	<i>475 878</i>	<i>1 875 123</i>
<u>Charges de gestion des placements</u>	4.3	<112 945>	<449 014>	<108 609>	<419 827>
<i>Revenu net des placements</i>		340 646	1 460 681	367 269	1 455 296
Autres produits					
Autres charges	4.4	<12 428>	<50 410>	<12 088>	<46 947>
<i>Résultat d'exploitation</i>		328 218	1 410 271	355 181	1 408 349
Régularisation du résultat d'exploitation		22 498	<6 550>	129 389	118 933
<i>Sommes distribuables de la période</i>		350 716	1 403 721	484 570	1 527 282
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<22 498>	6 550	<129 389>	<118 933>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		7 644	95 145	4 069	<33 125>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<14>	<45 854>	2 399	129 381
Frais de négociation		<325>	<325>		
Résultat net de la période		335 523	1 459 237	361 649	1 504 605

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2011 AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/10/2011 au 31/12/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		335 523	1 459 237	361 649	1 504 605
Résultat d'exploitation		328 218	1 410 271	355 181	1 408 349
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		7 644	95 145	4 069	<33 125>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<14>	<45 854>	2 399	129 381
Frais de négociation		<325>	<325>		
<u>Distributions de dividendes</u>			<1 544 530>		<1 534 280>
<u>Transactions sur le capital</u>		958 613	<795 874>	4 310 984	9 733 331
Souscriptions		11 157 032	54 932 573	12 993 116	63 448 109
Capital		10 840 428	53 319 040	12 573 984	61 374 822
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		12 001	36 368	31 662	80 586
Régularisation des sommes distribuables		304 603	1 577 165	387 470	1 992 701
Rachats		<10 198 419>	<55 728 447>	<8 682 132>	<53 714 778>
Capital		<9 905 267>	<54 129 027>	<8 403 063>	<52 058 841>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<11 047>	<32 953>	<20 988>	<66 190>
Régularisation des sommes distribuables		<282 105>	<1 566 467>	<258 081>	<1 589 747>
<u>Variation de l'actif net</u>		1 294 136	<881 167>	4 672 633	9 703 656
<u>Actif net</u>					
En début de période		43 573 824	45 749 127	41 076 494	36 045 471
En fin de période		44 867 960	44 867 960	45 749 127	45 749 127
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de période		419 425	436 657	395 369	344 438
En fin de période		428 659	428 659	436 657	436 657
<u>Valeur liquidative</u>		104.671	104.671	104.771	104,771

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 décembre 2011
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 31/12/2011, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.

- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	255 000	263 779	0,59%
AIL 2007	4 000	80 000	80 180	0,18%
AIL 2008	13 000	520 000	526 956	1,17%
AIL 2009/1	11 000	660 000	692 943	1,54%
AIL 2010/1	2 000	160 000	164 921	0,37%
AIL 2011/1	10 000	1 000 000	1 031 169	2,29%
AMEN BANK 2006	11 880	712 802	740 151	1,65%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	186 660	188 773	0,42%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	400 000	405 173	0,90%
ATB 2007/1 A	2 000	120 000	122 655	0,27%
ATB 2007/1 D	2 000	168 000	172 731	0,38%
ATL 2006/1	5 000	200 000	205 683	0,46%
ATL 2007/1	2 000	40 000	40 699	0,09%
ATL 2008/1	3 000	120 000	123 683	0,27%
ATL 2009	10 000	600 000	617 384	1,37%
ATL 2010/1	5 000	400 000	406 656	0,90%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 000 184	2,22%
ATL 2011 TF	2 000	200 000	200 082	0,44%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 197	2,27%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 036 803	2,30%
BH 2009	5 000	500 000	500 058	1,11%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	300 000	300 715	0,67%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	2 166 516	2 244 515	4,99%
BTE 2010 A	1 500	135 000	136 251	0,30%
BTE 2010 B	3 500	332 500	337 007	0,75%
BTK 2009 CAT.D	1 500	142 500	148 146	0,33%
CIL 2005/1	2 500	50 000	50 604	0,11%
CIL 2007/1	5 000	200 000	210 115	0,47%
CIL 2007/2	3 000	120 000	125 351	0,28%
CIL 2008/1	7 000	280 000	284 973	0,63%
CIL 2009/1	4 000	240 000	244 761	0,54%
CIL 2009/2	5 000	300 000	303 806	0,68%
CIL 2009/3	3 000	240 000	249 307	0,55%
CIL 2010/1	7 500	600 000	610 672	1,36%
CIL 2010/2	4 000	320 000	322 218	0,72%
CIL 2011/1 TF	4 000	400 000	415 430	0,92%
CIL 2011/1 TV	9 000	900 000	930 362	2,07%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 026	0,45%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	401 843	0,89%
HANNIBAL LEASE	2 000	80 000	82 823	0,18%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	120 000	123 273	0,27%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	120 000	123 273	0,27%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	166 047	0,37%
SIHM 2008	2 000	160 000	162 484	0,36%
STB 2008/2	3 000	262 500	274 356	0,61%
TL 2007/1	10 000	200 000	200 142	0,44%
TL 2008/1	3 600	144 000	147 785	0,33%
TL 2008/2	3 000	120 000	120 597	0,27%
TL 2008/3	3 000	180 000	188 693	0,42%
TL 2009/2	8 000	640 000	659 931	1,47%
TL 2010/2	6 000	480 000	482 538	1,07%
TL 2011/1 F	7 000	700 000	718 035	1,60%
TL 2011/3 F	5 000	500 000	500 705	1,11%
TL SUB 2010 TV	4 000	400 000	413 807	0,92%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	200 000	204 713	0,46%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	204 000	206 469	0,46%
UIB 2009/1 TR B	5 000	433 300	443 082	0,98%

UIB 2009/1 TR C	15 000	1 350 000	1 379 001	3,07%
UIB 2011/1 TR B	4 000	400 000	407 050	0,90%
UIB 2011/2	6 000	600 000	601 241	1,34%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	166 661	0,37%
Total Obligations de sociétés		24 262 778	24 830 668	55,17%

Bons du trésor Assimilables

BTA 03 2012 6 %	85	85 510	89 277	0,20%
BTA 10-2013-6,1 %	65	66 560	67 256	0,15%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	916 048	2,04%
BTA 03-2019-5,5%	4 175	4 173 700	4 329 859	9,63%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	27 579	0,06%
BTA 08- 2022-5,6%	2 300	2 190 450	2 237 558	4,97%
Total Bons de trésor		7 436 100	7 667 577	17,05%

Bons du trésor Zéro Coupon

BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 853 252	4,12%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 853 252	4,12%
Total obligations et valeurs assimilées		33 176 285	34 351 497	76,34%

Titres des OPCVM

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	636 716	1,42%
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	323 897	0,72%
Total OPCVM		962 595	960 613	2,14%
Total		34 138 880	35 312 110	78,48%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 05/02/2012	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
Billets de trésorerie				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 19/01/2012	2 000 000	1 990 457	1 996 565	4,44%
TUNISIE FACTORING au 13/02/2012	1 500 000	1 491 737	1 494 078	3,32%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	3 500 000	3 482 194	3 490 643	7,76%
Total billets de trésorerie	3 500 000	3 482 194	3 490 643	7,76%
<u>Bon de trésor à court terme</u>				
BTC 52 semaines 27/03/2012	500 000	486 854	490 920	1,09%
Total bons de trésor à court terme	500 000	486 854	490 920	1,09%
Total		4 961 382	4 978 582	11,07%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	2 839 157	3 280 713
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	1 500 000
Liquidation émissions/rachats	137 615	130 639
Amen Bank Pasteur	119 328	85 379
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	68 015	90 541
Amen Bank Med V	22 753	433 777
Coupon à recevoir	21 176	-
Produits à Recevoir	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<13 603 >	<18 108 >
Achat souscription à régler	-	-
	<u>4 694 441</u>	<u>5 502 941</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2011

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

Souscriptions réalisées

Montant	53 319 040
Nombre de titres	526 487
Nombre d'actionnaires entrants	45

Rachats effectués

Montant	54 129 027
Nombre de titres	534 485
Nombre d'actionnaires sortants	34

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	95 145
Plus ou moins-value réalisée	<45 854 (i>
Frais de négociation	< 325 (i>
Régularisations des sommes non distribuables	3 116
Résultat antérieur incorporé au capital	299 (i)

Capital au 31 décembre 2011

Montant	43 464 239
Nombre de titres	428 659
Nombre d'actionnaires	212

(i) L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2011 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur obligations	264 480	994 232	216 989	821 701
Intérêts sur BTA	90 295	446 714	137 416	591 111
Intérêts sur BTZC	24 794	96 068	23 263	90 036
	<u>379 569</u>	<u>1 537 014</u>	<u>377 668</u>	<u>1 502 848</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Intérêts sur dépôt à vue	30 076	100 873	27 376	127 398
Intérêts sur billets	25 192	113 806	42 647	145 226
Intérêts sur certificats	11 923	99 794	27 382	48 573
Intérêts sur BTC	6 238	23 196	-	13 866
	<u>73 429</u>	<u>337 669</u>	<u>97 405</u>	<u>335 063</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 à 112 945 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2011 au</u> <u>31/12/2011</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	11 295	44 902	10 862	41 983
TCL	1 133	4 839	1 226	4 964
Autres Retenues	-	669	-	-
	<u>12 428</u>	<u>50 410</u>	<u>12 088</u>	<u>46 947</u>

**L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011.

Introduction :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 5 Mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV arrêtés au 31 Décembre 2011 qui font apparaître un actif net de 204.607.932 D pour un capital social de 200.554.600 D et une valeur liquidative égale à 102^d,021 par action. Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2011 sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Justification de la réserve :

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part du point suivant :

L'échéance du 1^{er} Juin 2011 de l'emprunt obligataire « HOTEL HOURIA 2000 » dont le montant s'élève en principal à 62.500 D et en intérêts à 3.652 D demeure impayée à ce jour. La valeur liquidative arrêtée au 31 Décembre 2011 a été calculée sans tenir compte de cet incident.

Il est à signaler que cet emprunt est assorti d'une garantie bancaire à première demande accordée par les banques suivantes : STB, BTK, BTL et BTQ.

Suite aux sommations adressées par le gestionnaire de la sicav (l'UBCI FINANCE) à l'intermédiaire émetteur et aux banques susmentionnées et aux réponses reçues, la Direction des Affaires Spéciales et de Recouvrements Contentieux de l'UBCI est en train d'étudier le dossier afin d'entamer une procédure judiciaire.

A notre avis, à défaut de recouvrement, une provision d'égale montant devrait être constituée par la société.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV ci-jointe, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la société au 31 Décembre 2011.

Le commissaire aux comptes :

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

LIBELLE	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	158,625,052.501	119,505,271.898
a- Obligations et valeurs assimilées		158,625,052.501	119,505,271.898
b- Autres valeurs			
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		46,392,473.761	90,222,550.762
a- Placements monétaires	AC2	17,878,697.992	44,939,627.221
b- Disponibilités		28,513,775.769	45,282,923.541
Créances d'exploitations	AC3	0.000	0.000
Autres actifs	AC4	66,772.604	0.000
TOTAL ACTIF		205,084,298.866	209,727,822.660
<u>PASSIFS</u>		<u>476,367.250</u>	<u>440,290.355</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	413,559.411	414,600.925
Autres créditeurs Divers	PA2	62,807.839	25,689.430
<u>ACTIF NET</u>		<u>204,607,931.616</u>	<u>209,287,532.305</u>
Capital	CP1	197,851,223.523	202,534,359.182
Sommes distribuables		6,756,708.093	6,753,173.123
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,204.774	1,376.068
b- Sommes distribuables de l'exercice		6,755,503.319	6,751,797.055
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		205,084,298.866	209,727,822.660

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10.11 au 31.12.11	Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.10.10 au 31.12.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
Revenus du portefeuille-titres	PR1	1,688,447.116	6,304,665.131	1,350,278.789	5,053,650.421
a- Dividendes					
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		1,688,447.116	6,304,665.131	1,350,278.789	5,053,650.421
c- Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	PR2	427,529.220	2,263,275.263	840,125.530	3,043,789.150
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2,115,976.336</u>	<u>8,567,940.394</u>	<u>2,190,404.319</u>	<u>8,097,439.571</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-413,559.412	1,614,439.313	-414,600.925	1,553,910.625
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1,702,416.924	6,953,501.081	1,775,803.394	6,543,528.946
Autres produits	PR 3	0.000	0.000	0.000	0.000
Autres charges	CH 2	-69,042.613	-270,605.352	-68,136.960	-258,949.432
RESULTAT D'EXPLOITATION		1,633,374.311	6,682,895.729	1,707,666.434	6,284,579.514
Régularisation du résultat d'exploitation		86,794.881	72,607.590	13,783.734	467,217.541
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1,720,169.192	6,755,503.319	1,721,450.168	6,751,797.055
Réglu du résultat d'exploitation (annulation)		-86,794.881	-72,607.590	-13,783.734	-467,217.541
Variation des +/- values potentielles sur titres		-12,630.774	-130,863.267	-53,022.360	512,916.460
+/- values réalisées sur cession des titres		-1,122.023	-161.490	0.000	-34,719.453
Frais de négociation		0.000	0.000	0.000	-2,871.344
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1,619,621.514	6,551,870.972	1,654,644.074	6,759,905.177

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

LIBELLE	Période du 01.10.11 au 31.12.11	Période du 01.01.11 au 31.12.11	Période du 01.10.10 au 31.12.10	Période du 01.01.10 au 31.12.10
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1,619,621.514</u>	<u>6,551,870.972</u>	<u>1,654,644.074</u>	<u>6,759,905.177</u>
a- Résultat d'exploitation	1,633,374.311	6,682,895.729	1,707,666.434	6,284,579.514
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-12,630.774	-130,863.267	-53,022.360	512,916.460
c- +/- values réalisées sur cession des titres	-1,122.023	-161.490	0.000	-34,719.453
d- Frais de négociation de titres	0.000	0.000	0.000	-2,871.344
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0.000</u>	<u>-6,294,429.129</u>	<u>0.000</u>	<u>-6,677,470.727</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>3,802,912.539</u>	<u>-4,937,042.532</u>	<u>-387,831.766</u>	<u>43,309,768.733</u>
a- Souscription	51,923,967.187	166,605,648.486	57,179,677.817	252,941,089.830
- Capital	51,095,800.000	164,017,200.000	56,252,900.000	248,734,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-687,521.226	-2,176,957.431	-714,646.466	-3,252,157.924
- Régularisation des sommes distribuables	1,515,688.413	4,765,405.917	1,641,424.283	7,459,147.754
b- Rachats	48,121,054.648	171,542,691.018	57,567,509.583	209,631,321.097
- Capital	47,329,200.000	168,626,400.000	56,658,900.000	206,130,100.000
- Régularisation des sommes non distribuables	-637,016.261	-2,234,046.529	-719,033.694	-2,686,238.215
- Régularisation des sommes distribuables	1,428,870.909	5,150,337.547	1,627,643.277	6,187,459.312
VARIATION DE L'ACTIF NET	5,422,534.053	-4,679,600.689	1,266,812.308	43,392,203.183
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	199,185,397.563	209,287,532.305	208,020,719.997	165,895,329.122
b- Fin de période	204,607,931.616	204,607,931.616	209,287,532.305	209,287,532.305
<u>NOMBRE D'ACTIONS</u>	37,666	-46,092	-4,060	426,040
a- Début de période	1,967,880	2,051,638	2,055,698	1,625,598
b- Fin de période	2,005,546	2,005,546	2,051,638	2,051,638
VALEUR LIQUIDATIVE	102.021	102.021	102.009	102.009
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3.15%	3.24%	3.20%	3.50%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêtés au 31/12/2011**

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Pour les BTA et BTNB, en raison de la valorisation de cette catégorie de portefeuille selon la valeur d'acquisition et non sur la base de la valeur marchande ou actuarielle, le gestionnaire de la société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a décidé dans un souci d'équité entre les actionnaires d'amortir linéairement les plus ou moins-values potentielles de chaque ligne de BTA et BTNB sur la période allant du 26 juillet 2006 jusqu'à son échéance effective. Ainsi, une décote quotidienne sur les BTA et BTNB est constatée en tant que moins-value potentielle. Au 31 Décembre 2011, cette décote s'établit à 62.614 DT/jour. La moins-value totale à amortir étant de 521 243.187 DT. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC1 - Note sur le Portefeuille Titres

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif Net
BTA		82,793,243.187	84,174,001.131	41.14%
BTA022015	5,981	6,374,338.926	6,423,237.958	3.14%
BTA032012	2,000	2,037,150.000	2,078,167.711	1.02%
BTA032016	8,000	7,755,600.000	8,050,526.976	3.93%
BTA032019	2,000	1,940,400.000	2,014,139.666	0.98%
BTA042014	4,511	4,956,416.140	4,837,058.156	2.36%
BTA052022	6,950	8,205,558.956	8,268,906.260	4.04%
BTA072014	300	343,902.000	323,505.203	0.16%
BTA072017	7,170	7,225,004.355	7,396,386.899	3.61%
BTA082022	32,000	30,876,900.000	31,492,086.194	15.39%
BTA102013	7,360	7,262,772.810	7,413,065.756	3.62%
BTA102018	6,000	5,815,200.000	5,876,920.349	2.87%
Obligations des Sociétés		72,924,746.000	74,449,512.740	36.39%
AIL 2009-1	7,000	420,000.000	438,668.713	0.21%
AIL 2010-1	18,000	1,440,000.000	1,484,285.903	0.73%
AMENBANK ES2009	30,000	2,599,800.000	2,628,602.375	1.28%
AMENBANK2001	19,000	190,000.000	195,682.452	0.10%
AMENBANK2006	15,000	900,000.000	934,323.922	0.46%
AMENBANK2008(B)	20,000	1,700,000.000	1,758,004.372	0.86%
AMENBANKES2011-1	10,000	1,000,000.000	1,012,933.335	0.50%
AMENBANKSUB2010	18,000	1,680,000.000	1,702,275.411	0.83%
ATBSUB09 LIGA1	19,000	1,900,000.000	1,943,768.767	0.95%
ATBSUB09 LIGA2	20,000	2,000,000.000	2,048,542.331	1.00%
ATL 2008 (ES)	2,000	200,000.000	204,039.345	0.10%
ATL 2009	5,000	300,000.000	308,691.804	0.15%
ATL 2010-1	23,000	1,840,000.000	1,870,616.395	0.91%
ATL 2010-2	20,000	2,000,000.000	2,000,480.875	0.98%
ATL2007/1	10,000	200,000.000	203,551.914	0.10%
ATL2009/2	17,000	1,700,000.000	1,719,508.198	0.84%
ATL2009/3	18,000	1,080,000.000	1,080,241.968	0.53%
ATTIJARI BANK 10	50,000	5,000,000.000	5,185,311.947	2.53%
ATTIJLEAS 2010-1	20,000	1,600,000.000	1,620,018.362	0.79%
BH 2009CATB	50,000	5,000,000.000	5,000,579.236	2.44%
BHSUB07	30,000	1,800,000.000	1,805,275.378	0.88%
BNASUB09	23,000	1,993,180.000	2,056,465.099	1.01%
BTE 2009	20,000	1,600,000.000	1,619,829.509	0.79%
BTE 2010	10,000	900,000.000	910,843.279	0.45%
BTE 2010 V	10,000	900,000.000	910,141.177	0.44%
BTK09 CAT(A)	19,000	1,628,566.000	1,679,667.569	0.82%
BTK09 CAT(B)	15,000	1,350,000.000	1,394,177.419	0.68%
CIL 2007/1	20,000	800,000.000	840,460.275	0.41%
CIL 2010-1	22,000	1,760,000.000	1,791,506.887	0.88%
CIL 2010-2	10,000	800,000.000	805,545.356	0.39%
CIL 2011-1	10,000	1,000,000.000	1,038,575.343	0.51%
CIL2009/1	5,000	300,000.000	305,950.821	0.15%
CIL2009/2	20,000	1,200,000.000	1,215,226.231	0.59%
CIL2009/3	20,000	1,600,000.000	1,662,044.932	0.81%
HL 2010-1	10,000	800,000.000	817,901.640	0.40%
PANOBOIS 2007	1,500	120,000.000	124,535.083	0.06%
STB2010-1	46,000	4,140,000.000	4,264,985.216	2.08%
STM 2007	4,000	240,000.000	243,478.034	0.12%
TL2007-1	30,000	600,000.000	600,426.231	0.29%
TLS SUB2010	10,000	1,000,000.000	1,038,353.974	0.51%
TLS2008-2	10,000	400,000.000	401,989.072	0.20%
TLS2008-3	8,000	480,000.000	503,182.028	0.25%
TLS2009-1	10,000	600,000.000	626,000.001	0.31%
TLS2009-2	30,000	2,400,000.000	2,474,740.985	1.21%
TLS2010-1	15,000	1,200,000.000	1,228,767.214	0.60%
TLS2010-2	20,000	1,600,000.000	1,608,459.017	0.79%
TLS2011-1	20,000	2,000,000.000	2,051,530.055	1.00%
TLS2011-2	10,000	1,000,000.000	1,008,323.499	0.49%
TLS2011-3	10,000	1,000,000.000	1,000,000.001	0.49%
TLSUB2007	20,000	400,000.000	409,363.935	0.20%
UIB2009-1 CAT A	20,000	1,600,000.000	1,631,213.115	0.80%
UIB2009-1 CAT B	20,000	1,733,200.000	1,768,621.683	0.86%
UTL2005/1	11,500	230,000.000	233,272.787	0.11%
WIFAK LEASE 2010	10,000	1,000,000.000	1,038,532.270	0.51%
Produits Divers		5,128.767	1,538.630	0.00%
INTERC TLS2011-3	1	5,128.767	1,538.630	0.00%
TOTAL PORTEFEUILLE		155,723,117.954	158,625,052.501	77.53%

C2 - Note sur les Placements Monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

BTCT

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif net
BTCT 240412 52S	500	12/04/11	477,058.268	489,693.256	0.24%
BTCT 240412 52S	500	12/04/11	476,819.424	489,583.962	0.24%
BTCT 240412 52S	500	12/04/11	476,580.819	489,474.734	0.24%
BTCT 270312 52S	500	22/03/11	477,229.144	491,070.006	0.24%
BTCT 270312 52S	500	18/10/11	489,749.542	493,527.352	0.24%
BTCT 270312 52S	1,000	19/10/11	980,050.527	987,351.946	0.48%
BTCT 270312 52S	1,000	18/10/11	979,713.668	987,191.087	0.48%
BTCT 280212 52S	300	22/02/11	286,760.582	295,632.263	0.14%
BTCT 280212 52S	1,000	01/03/11	955,740.710	985,288.271	0.48%
BTCT 280212 52S	1,000	08/03/11	956,101.401	985,296.910	0.48%
BTCT 280212 52S	700	08/03/11	669,588.410	689,815.772	0.34%
Total placement BTCT			7,225,392.495	7,383,925.559	3.61%

Certificats de dépôt

Emetteur	Garant	Taux de Rémun.	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur Boursière	% de l'Actif net
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	14/12/2011	998,598.017	999,859.580	0.49%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	15/12/2011	1,497,897.025	1,499,684.083	0.73%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	16/12/2011	998,598.017	999,719.210	0.49%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	18/12/2011	998,598.017	999,578.889	0.49%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	19/12/2011	499,299.008	499,754.373	0.24%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	20/12/2011	1,997,196.034	1,998,877.233	0.98%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	22/12/2011	998,598.017	999,298.394	0.49%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	23/12/2011	1,497,897.025	1,498,842.451	0.73%
UBCI	UBCI	0.03	20 jours	24/12/2011	998,598.017	999,158.220	0.49%
Total placement certificats de dépôt					10,485,279.177	10,494,772.433	5.13%

PR1 - Note sur les revenus du portefeuille titres
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

Libelle	Période du 01.10.11 au 31.12.11	Période du 01.10.10 au 31.12.10
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- Intérêts *	1,272,736.599	783,816.335
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier		
- Intérêts	415,710.517	566,462.454
TOTAL	1,688,447.116	1,350,278.789

PR2 - Note sur les revenus des placements monétaires
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

Libelle	Période du 01.10.11 au 31.12.11	Période du 01.10.10 au 31.12.10
Intérêts des bons de trésor	92,841.988	70,835.982
Intérêts des certificats de dépôt	63,734.790	323,912.839
Intérêts sur les avoirs bancaires *	270,952.442	445,376.709
TOTAL	427,529.220	840,125.530

Note sur les charges de gestion
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

Libelle	31/12/2011
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>1,614,439.313</u>
Rémunération du gestionnaire	211,895.169
Rémunération du dépositaire	201,804.926
Rémunération du distributeur	1,200,739.218
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>270,605.352</u>
Redevance CMF	201,804.926
Services bancaires et assimilés	5.900
Charges diverses	1.200
Impôts, taxes et versements assimilés	1.200
Abonnement des charges budgétisées	68,792.126

CP1 - Note sur le capital
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

<u>Capital au 31/12/2010</u>	
* Montant	205,163,800
* Nombre de titres	2,051,638
* Nombre d'actionnaires	2,039
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant	164,017,200
* Nombre de titres émis	1,640,172
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant	168,626,400
* Nombre de titres rachetés	1,686,264
<u>Capital au 31/12/2011</u>	
* Montant	200,554,600
* Nombre de titres	2,005,546
* Nombre d'actionnaires	2,280

Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2010</u>	<u>202,534,359.182</u>	<u>202,534,359.182</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>164,017,200.000</u>	<u>164,017,200.000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>168,626,400.000</u>	<u>-168,626,400.000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-73,935.659</u>	<u>6,682,772.434</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de nég.	-131,024.757	-131,024.757
- Régularisation sommes non distribuables de la période	57,089.098	57,089.098
- Régularisation sommes distribuables de la période		6,756,708.093
<u>Capital fin de période au 31/12/2011</u>	<u>197,851,223.523</u>	<u>204,607,931.616</u>

Note sur les autres actifs et autres passifs
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
Arrêté au 31/12/2011 en (DT)

	Libelle	31/12/2011
<u>AC3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0.000</u>
	Intérêts Emprunts BATAM	152,326.647
	Annuité à recevoir en principal de l'EO BATAM	3,703,000.000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3,855,326.647
<u>AC4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>66,772.604</u>
	R à S sur achats BTA	66,772.604
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>413,559.411</u>
	Frais de gestionnaire	54,279.675
	Frais de dépositaire	51,694.928
	Frais de distributeur	307,584.808
<u>PA 2</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>62,807.839</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0.000
	Redevance CMF	17,609.533
	Charges à payer sur exercice antérieur	-3,100.185
	Charges et produit en attente de régul.	0.000
	Produit perçu d'avance	0.000
	Budget des charges à payer sur ex. en cours	48,298.491
	<u>Charges à payer sur l'exercice 2011</u>	<u>68,792.126</u>
	Jetons de présence 2011	12,000.000
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6,720.300
	Frais Assemblées	3,024.747
	Frais de publication aux bulletins CMF	652.400
	Ind. Mr. Le Président du Conseil d'Administration	28,334.928
	Taxe revenant aux collectivités locales	17,857.951
	Excédent du budget de 2010	201.800

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni 14 avril 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 52.694.848, un actif net de D : 52.370.779 et un bénéfice de la période de D : 477.228.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV», comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 janvier 2012

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	41 758 183,819	38 133 304,466
Obligations et valeurs assimilées		41 758 183,819	38 133 304,466
Placements monétaires et disponibilités		10 931 059,883	20 291 424,702
Placements monétaires	5	1 954 523,590	8 842 111,792
Disponibilités		8 976 536,293	11 449 312,910
Autres actifs		5 604,140	14 149,970
TOTAL ACTIF		52 694 847,842	58 438 879,138
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	68 098,758	74 600,544
Autres créditeurs divers	9	255 969,799	199 179,311
TOTAL PASSIF		324 068,557	273 779,855
ACTIF NET			
Capital	12	50 608 813,541	56 206 091,346
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		293,168	1 081,969
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 761 672,576	1 957 925,968
ACTIF NET		52 370 779,285	58 165 099,283
TOTAL PASSIF ET ACTIF			
NET		52 694 847,842	58 438 879,138

(*) Dont D : 12.098,630 classés sous la rubrique créances d'exploitations.

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2011</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2010</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	449 329,694	1 813 349,097	430 887,008	1 643 938,713
Revenus des obligations et valeurs assimilées		449 329,694	1 813 349,097	430 887,008	1 608 054,988
Revenus des titres OPCVM		-	-	-	35 883,725
Revenus des placements monétaires	7	68 630,432	429 514,837	178 149,962	659 177,893
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		517 960,126	2 242 863,934	609 036,970	2 303 116,606
Charges de gestion des placements	10	(68 098,758)	(286 479,810)	(74 600,544)	(292 119,971)
REVENU NET DES PLACEMENTS		449 861,368	1 956 384,124	534 436,426	2 010 996,635
Autres produits		-	-	1,149	5,341
Autres charges	11	(22 029,625)	(88 565,297)	(24 497,752)	(87 009,735)
RESULTAT D'EXPLOITATION		427 831,743	1 867 818,827	509 939,823	1 923 992,241
Régularisation du résultat d'exploitation		(123 887,870)	(106 146,251)	(930,281)	33 933,727
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		303 943,873	1 761 672,576	509 009,542	1 957 925,968
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		123 887,870	106 146,251	930,281	(33 933,727)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(3 053,847)	(13 382,014)	(9 319,792)	70 198,387
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres		52 450,000	63 177,273	258 435,000	176 212,207
Frais de négociation		-	-	(1 446,556)	(1 446,556)
RESULTAT DE LA PERIODE		477 227,896	1 917 614,086	757 608,475	2 168 956,279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

Période du 1/10 *Période du 1/01* *Période du 1/10* *Période du 1/01*
au 31/12/2011 *au 31/12/2011* *au 31/12/2010* *au 31/12/2010*

VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	477 227,896	1 917 614,086	757 608,475	2 168 956,279
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	427 831,743	1 867 818,827	509 939,823	1 923 992,241
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 053,847)	(13 382,014)	(9 319,792)	70 198,387
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	52 450,000	63 177,273	258 435,000	176 212,207
Frais de négociation	-	-	(1 446,556)	(1 446,556)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 875 799,224)	-	(1 834 783,600)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 254 744,548)	(5 836 134,860)	396 446,291	10 333 259,457
Souscriptions				
- Capital	6 762 890,324	29 946 103,889	11 091 000,000	53 924 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	3 348,780	2 385,013	304 731,333	1 386 362,765
- Régularisation des sommes distribuables	207 360,881	889 940,531	333 359,767	1 431 427,891
Rachats				
- Capital	(10 892 861,956)	(35 592 279,207)	(10 693 500,000)	(44 017 500,000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 209,881)	(3 282,759)	(304 854,761)	(1 145 179,602)
- Régularisation des sommes distribuables	(331 272,696)	(1 079 002,327)	(334 290,048)	(1 246 651,597)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(3 777 516,652)	(5 794 319,998)	1 154 054,766	10 667 432,136
ACTIF NET				
En début de période	56 148 295,937	58 165 099,283	57 011 044,517	47 497 667,147
En fin de période	52 370 779,285	52 370 779,285	58 165 099,283	58 165 099,283
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	531 172	545 898	541 023	446 825
En fin de période	491 060	491 060	545 898	545 898
VALEUR LIQUIDATIVE	106,648	106,648	106,549	106,549
TAUX DE RENDEMENT	0,89%	3,46%	1,28%	3,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 31 DECEMBRE 2011****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de la société « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Le gestionnaire est l' « INTREMEDIAIRE INTERNATIONAL », le dépositaire étant l' « Union Internationale de Banques ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 41.758.183,819 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
		40 810 555,635	41 758 183,819	79,74%
Obligation de sociétés		28 674 928,362	29 186 124,962	55,73%
AIL 2009 /1	5 000	300 000,000	313 336,000	0,60%
AIL 2011/1	5 000	500 000,000	515 584,000	0,98%
AMENBANKES 2009	10 000	866 600,000	876 200,000	1,67%
AMENBANKES 2010	10 000	933 302,811	945 878,811	1,81%
ATL 2008	5 000	200 000,000	206 136,000	0,39%
ATL 2009	10 000	600 000,000	617 384,000	1,18%
ATL 2009/2	8 000	800 000,000	808 998,400	1,54%
ATL 2009/3	15 000	900 000,000	900 204,000	1,72%
ATL 2010/1	15 000	1 200 000,000	1 219 968,000	2,33%
ATL 2010/2	5 000	500 000,000	500 112,000	0,95%
ATLES 2008	5 000	500 000,000	508 168,000	0,97%
BH 2009	20 000	2 000 000,000	2 000 224,000	3,82%
BNA 2009	10 000	866 600,000	894 112,000	1,71%
BTE 2009	15 000	1 200 000,000	1 214 868,000	2,32%
BTE 2010	10 000	900 000,000	910 144,000	1,74%
BTE 2010	10 000	900 000,000	910 144,000	1,74%
BTK 2009 A	5 000	428 573,646	442 109,646	0,84%
BTK 2009 C	5 000	466 651,905	482 335,905	0,92%
CIL 2008/1	10 000	400 000,000	407 104,000	0,78%
CIL 2009/1	8 000	480 000,000	489 523,200	0,93%
CIL 2009/2	5 000	300 000,000	303 808,000	0,58%
CIL 2009/3	10 000	800 000,000	831 024,000	1,59%

CIL 2010/1	10 000	800 000,000	814 232,000	1,55%
CIL 2010/2	10 000	800 000,000	805 072,000	1,54%
CIL 2011/1	5 000	500 000,000	517 228,000	0,99%
CIL 2011/1	5 000	500 000,000	517 228,000	0,99%
PANOBE02007	1 000	80 000,000	83 023,200	0,16%
TL 2007/1	1 500	30 000,000	30 021,600	0,06%
TL 2007/2	5 000	200 000,000	209 632,000	0,40%
TL 2008/1	3 000	120 000,000	123 153,600	0,24%
TL 2008/2	8 000	320 000,000	321 593,600	0,61%
TL 2008/3	5 000	300 000,000	314 488,000	0,60%
TL 2009/2	5 000	400 000,000	412 456,000	0,79%
TL 2010/1	10 000	800 000,000	819 176,000	1,56%
TL 2010/2	5 000	400 000,000	401 932,000	0,77%
TL 2011/1	10 000	1 000 000,000	1 022 688,000	1,95%
TL 2011/2	5 000	500 000,000	504 160,000	0,96%
TLSUB2009	3 000	180 000,000	182 179,200	0,35%
TLSUB2010	5 000	500 000,000	517 708,000	0,99%
UIB 2009/1 A	20 000	1 600 000,000	1 630 848,000	3,11%
UIB 2009/1 B	13 000	1 126 580,000	1 149 335,200	2,19%
UIB 2009/1 B	7 000	606 620,000	618 872,800	1,18%
UIB 2011/1 A	15 000	1 500 000,000	1 521 672,000	2,91%
UIB 2011/1 A	500	50 000,000	50 722,400	0,10%
UIB 2011/2	3 000	300 000,000	300 492,600	0,57%
UTL 2004	1 000	20 000,000	20 844,800	0,04%
Bons du trésor assimilables		12 135 627,273	12 572 058,857	24,01%
BTA 03/2012	4 700	4 672 227,273	4 878 776,033	9,32%
BTA 03/2013	5 000	4 996 500,000	5 171 712,84	9,88%
BTA 07/2017	250	252 500,000	258 016,626	0,49%
BTA 05/2022	2 000	2 214 400,000	2 263 553,354	4,32%
Total		40 810 555,635	41 758 183,819	79,74%
Total par rapport au total des actifs			79,25%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2011 à D : 1.954.523,590 , se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au	% actif net
Bon de trésor à court terme		1 907	1 954	3.73%
BTC au 29/05/2012 acquis le 17/05/2011		954 633.686	979 194.683	1.87%
BTC au 24/04/2012 acquis le 26/04/2011		952 970.887	975 328.907	1.86%
TOTAL		1 907	1 954	3.73%
Total par rapport au total des actifs			3.71%	

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011 à D :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Revenus des obligations	296 031.954	295 739.260
- Intérêts	296 031.954	295 739.260
Revenus des titres émis par le trésor et	153 297.740	135 147.748
- Intérêts des BTA	153 297.740	135 147.748
TOTAL	449 329.694	430 887.008

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2011 à D : 68.630,432 , contre D : 178.149,962 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 4 2011	Trimestre 4 2010
Intérêts des dépôts à vue	50 272,407	96 798,907
Intérêts des bons de trésor à court terme	18 358,025	77 833,259
Intérêts des billets de trésorerie	-	3 517,796
TOTAL	68 630,432	178 149,962

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 68.098,758 , contre D : 74.600,544 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Gestionnaire	68 098,758	74 600,544
	68 098,758	74 600,544

Note 9 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à D : 255.969,799 , contre D : 199.179,311 au 31/12/2010 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	4 524,473	4 917,527
Dividendes à payer	229 723,036	175 829,154
Commissaire aux comptes	12 000,000	12 000,000
Autres opérateurs créiteurs	9 223,529	6 000,000
Retenue à la source	163,235	35,294
TCL	335,526	397,336
	255 969,799	199 179,311

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 68.098,758 , contre D : 74.600,544 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Rémunération du gestionnaire	68 098,758	74 600,544
	68 098,758	74 600,544

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2011 à D : 22.029,625 contre D : 24.497,752 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	13 619,347	14 919,668
Commissaire aux comptes	3 732,802	3 501,616
Jetons de présence	2 544,074	1 529,220
TCL	745,900	1 464,834
Autres	1 387,502	3 082,414
	22 029,625	24 497,752

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2011, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	56 206 091,346
Nombre de titres	545 898
Nombre d'actionnaires	411

Souscriptions réalisées

Montant	29 946 103,889
Nombre de titres émis	290 849
Nombre d'actionnaires nouveaux	61

Rachats effectués

Montant	(35 592 279,207)
Nombre de titres rachetés	(345 687)
Nombre d'actionnaires sortants	(45)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 382,014)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	63 177,273
Régularisation des sommes non distribuables	(897,746)

Capital au 31-12-2011

Montant	50 608 813,541
Nombre de titres	491 060
Nombre d'actionnaires	427